

Les subsides

[Traduction]

M. le Président: Je vois que le député de Laurier (M. Berger) regagne son fauteuil et je crois savoir qu'il veut faire un rappel au Règlement ou soulever la question de privilège.

[Français]

M. Berger: Monsieur le Président, les députés conservateurs du Québec viennent d'insulter toute une partie de la population québécoise en disant qu'il n'y avait pas parmi la députation libérale aujourd'hui des députés québécois. Je tiens à lui dire que les députés anglophones du Québec sont bel et bien des députés de ce parti connaissent le caractère multiculturel et pluraliste de la société canadienne...

Des voix: Bravo!

• (1300)

[Traduction]

M. le Président: A une certaine époque, la règle de pertinence s'appliquait à la Chambre. Le très honorable chef de l'opposition (M. Turner) y a fait allusion plus tôt et la présidence, qui lui en est reconnaissante, va maintenant invoquer cette règle vénérable. Je vais donner la parole au député de Brampton—Georgetown (M. McDermid).

M. McDermid: Monsieur le Président, j'ai une courte question à poser à mon très honorable collègue.

Une voix: Il est treize heures.

M. le Président: Je dois signaler aux députés, comme je l'ai fait il y a quelques instants, que la Chambre siégera jusqu'à 13 h 9 à cause de la déclaration ministérielle et des réponses.

M. McDermid: Monsieur le Président, j'ai une question importante à poser à mon très honorable collègue. Son collègue qui siège actuellement à sa droite, le député de Cochrane—Supérieur (M. Penner), pourra le convaincre que je porte un très vif intérêt à cette question, puisque j'ai été durant un an le porte-parole de notre parti alors que nous étions dans l'opposition. Au moment où se déroulent ces négociations, je m'inquiète quelque peu des pressions qu'exerce le premier ministre du Québec sur le dos des autochtones pour faire valoir sa position constitutionnelle. Je me demande si le très honorable député ne pourrait pas employer ses bons offices pour demander au premier ministre du Québec de ne pas se servir des autochtones du Canada pour exercer des pressions...

Mme Copps: Comme vous l'avez fait auprès de Sterling Lyon.

M. McDermid: Ciel, que vous êtes ignorante.

Des voix: Oh, oh!

M. Gauthier: Vous êtes arrogant.

M. Champagne (Champlain): Vous êtes libéral.

Mme Mitchell: Retirez vos paroles.

M. le Président: J'attire l'attention de tous les députés sur le fait qu'hier, durant une période de questions et de commentaires présidée par la présidente suppléante, la députée de Saint-Hyacinthe—Bagot (M^{me} Champagne), on s'est lancé pendant un bon moment des propos malheureux de part et d'autre de la Chambre, comme les députés qui étaient absents le remarqueraient s'ils lisent le *hansard*. Je rappelle à tous les députés que des milliers de personnes ont regardé cette scène à la télévision. Je pense que la présidence peut dire aussi que tous les députés se sont comportés avec beaucoup de distinction depuis longtemps. Je leur demanderais cependant de ne pas abuser de la période des questions et des commentaires. Comme certains d'entre vous le savent, on a introduit cette période quand j'étais simple député pour favoriser la discussion pertinente des interventions des députés. Ce n'est pas un prétexte pour que les députés se disent leurs quatre vérités, pour employer un euphémisme. Je demanderais à tous les députés de faire preuve de modération.

La deuxième chose que je veux dire est la suivante. Les opinions sont évidemment partagées à ce sujet à la Chambre. Il n'appartient pas à la présidence de les commenter. La présidence peut cependant déclarer que le très honorable chef de l'opposition a soulevé une question très sérieuse, que le Nouveau parti démocratique la traite tout aussi sérieusement, vu le calibre des députés qui participent à ce débat et que le ministre de la Justice (M. Hnatyshyn) et les autres ministériels présents la traitent sérieusement, eux aussi.

Je demande au très honorable député de répondre au député de Brampton—Georgetown. Étant donné que nous sommes à la veille de nous ajourner pour le déjeuner, je sais que le député néo-démocrate ou le ministre de la Justice, celui des deux qui va vouloir être le prochain à intervenir, voudra peut-être commencer après le déjeuner, afin que ses observations ne soient pas interrompues.

M. McDermid: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je souhaite retirer les observations que j'ai adressées à la députée de Hamilton—Est (M^{me} Copps). J'attache beaucoup d'importance à cette question et j'ai posé une question extrêmement sérieuse. Je voudrais présenter mes excuses pour les observations que j'ai faites tout à l'heure.

M. le Président: La présidence remercie le député. Le très honorable chef de l'opposition souhaite peut-être répondre à la question.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, nous apprécions également la dernière observation du député. Il s'est acquis notre respect au sujet de cette question lorsqu'il était critique en la matière. Ainsi, j'accorderai à sa question le sérieux qu'elle mérite, et je l'en remercie.

J'espère que le premier ministre du Québec jugera bon d'assister à cette réunion.